



On a déjà parlé dans ce journal d'une association qui a pour titre : *Œuvre du catholicisme pour la conservation de la foi en Europe*, et qui fut fondée en 1839, par M. Gillis, coadjuteur d'Edimbourg.

Cette œuvre, éminemment catholique, a pour but de donner des secours spirituels et matériels aux catholiques d'Europe, qui en manquent et qui sont dispersés dans les pays protestans et schismatiques.

Ainsi, procurer aux pauvres catholicités quelques prêtres pour les consoler, quelques écoles pour élever les enfans dans leur croyance, quelques vases sacrés, quelques ornemens indispensables ; procurer aux vicaires apostoliques les moyens de soutenir dans la foi les âmes que le malheur des temps et l'absence des secours expose au danger de la perdre, tel est le but qu'on s'y propose. N'est-il pas digne d'intéresser à un haut degré le zèle et la piété des fidèles ?

On prend part à l'œuvre au moyen d'une souscription de 50 centimes par mois (6 fr. par an), ou d'une demi-souscription de 25 centimes par mois (3 fr. par an). Un des souscripteurs réunit le produit de dix souscriptions ou de vingt demi-souscriptions, et le verse au collecteur diocésain, ou à défaut, au conseil général. On pourra faire parvenir directement à ce dernier les dons de vases sacrés, ornemens, livres, etc.

L'œuvre publie tous les trois mois un numéro d'*Annales*. Deux exemplaires sont distribués par dizaine de souscripteurs ou vingtaine de demi-souscripteurs.



IRLANDE.—Sa Sainteté a adressé aux évêques d'Irlande une lettre encyclique sur le nouveau système d'éducation nationale introduit par le gouvernement, et pour l'application duquel les prélats irlandais avaient recouru aux lumières du Saint-Siège. Cette lettre annonce que le pape abandonne à la prudence et à la conscience de chaque évêque le soin d'agir suivant les circonstances. Les évêques d'Irlande se sont réunis à ce sujet, et ils ont adopté, sur la proposition de l'archevêque de Tuam, l'adresse suivante :

“ Les prélats, avant de se séparer, désirent transmettre à Sa Sainteté une adresse des plus respectueuses, afin de lui exprimer leur profonde gratitude pour cette nouvelle preuve de sa sollicitude paternelle pour les intérêts spirituels des catholiques romains d'Irlande et de lui donner l'assurance qu'ils poursuivront de la manière la plus sincère, la plus active et la plus persévérante, l'accomplissement des désirs et des instructions de Sa Sainteté.”